

## POLITIQUE DU GROUPE COPISA EN PRÉVENTION DES RISQUES DU TRAVAIL

La Direction du GROUPE COPISA, conformément aux objectifs généraux et particuliers établis par l'entreprise, détermine que la politique à suivre pour le respect de ces derniers, doit s'appuyer sur :

- L'acquisition de l'engagement envers la prévention des dommages et de la détérioration de la santé des travailleurs de l'entreprise et du reste du personnel qui développe des activités dans l'un de ses centres (sous-traitants, fournisseurs,...) sur lesquels nous développons un intense travail de surveillance et de contrôle à la recherche de l'implication de toute l'organisation de l'entreprise.
- L'acquisition d'un engagement de la mise en œuvre effective des exigences légales établies et applicables à la société, ainsi que d'autres exigences supplémentaires acquises par la société dans la recherche de l'excellence dans la gestion.
- La connaissance, l'évaluation, le contrôle et la formation / l'information des risques professionnels dans les tâches et les postes des activités que nous développons.
- La mise en œuvre des équipements et des moyens auxiliaires plus appropriés à chaque poste et le contrôle nécessaire de ceux-ci.
- Le suivi des procédures de travail appropriées pour prévenir ou minimiser les risques du travail dans les différentes activités, en prêtant une attention particulière aux activités à risque spécial.
- Contribuer à la réalisation des objectifs, dûment établis, révisés et modifiés si cela est jugé nécessaire, liés à la mise en œuvre et au développement de la Loi 31/1995 et à son amendement par la Loi 54/2003 (ainsi que tous autres règlements nationaux et internationaux applicables), tout cela sous le compromis d'une amélioration continue tant dans la gestion que dans l'exercice de la Sécurité et Santé au travail.

Cette politique sera révisée périodiquement pour sa mise à jour continue, étant d'application obligatoire par tous les employés et collaborateurs de GRUPO COPISA.



Signé : Orlando de Porrata-Doria Botey  
Directeur Général



Signé : Joan Carles Savall Olivella  
Directeur PRP